

Réunion du 24 septembre 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 84

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Isabelle NOUSTY (suppléante de M. Paul MONTAUT), Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVEPEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSÉ, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Jean-Bernard PRAT, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Paul MONTAUT, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Véronique REMY, Gilbert AURRIAC, Jeanne LUGA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme Jeanne LAMAZERE), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Geneviève GUICHEMERRE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Jean LABASTE (pouvoir à M. Guy PEMARTIN), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 6 : CHATEAU DE MONT : VENTE DE LA PARCELLE BH 102 SUR
LAQUELLE EST EDIFIE LE CHATEAU DE MONT A LA COMMUNE DE
MONT**

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Depuis février 2014, la communauté de communes de Lacq-Orthez est propriétaire du château de Mont. Celui-ci a presque entièrement brûlé dans un incendie le 2 mai 2017, seuls les murs ont résisté aux flammes.

Une étude de structure réalisée par le bureau d'études B.E.R.T. AUXITEC a conclu que les maçonneries pouvaient être conservées pour la reconstruction à l'identique du château moyennant quelques recommandations détaillées dans le rapport.

Lors du bureau communautaire du 12 juin 2017, il a été décidé d'engager des travaux de reconstruction pour mise hors d'air et hors d'eau du château. Les travaux de reconstruction décidés en accord avec l'assureur de la communauté de communes de Lacq-Orthez ont été les suivants :

- maçonnerie,
- charpente,
- couverture,
- planchers,
- escaliers,
- paratonnerre.

L'ensemble de ces travaux a été exécuté selon le principe de reconstruction à l'identique pour un montant de 1 806 000 € TTC, déblais et honoraires de maîtrise d'œuvre compris.

En juin 2018, la commune de Mont a fait connaître son souhait de se porter acquéreur du château.

D'un point de vue budgétaire, une grande partie des frais engagés par la communauté de communes sont couverts par la prime d'assurance. Par ailleurs, il reste tout le second œuvre à réaliser pour pouvoir à nouveau utiliser ce château qui n'est pas exploitable en l'état. Il est estimé à 1 403 000 € TTC.

Le coût de revient (achat, entretien, travaux) de ce château pour la communauté de communes de Lacq-Orthez s'élève à 350 000 €.

Compte tenu de ces éléments et du montant des travaux restant à réaliser, le prix de vente proposé à la commune de Mont est de 350 000 €.

Dans un courrier en date du 7 septembre 2018, France Domaine donne un avis favorable à cette transaction pour un montant de 350 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 81 voix pour et 3 abstentions, décide :

- **d'autoriser** la vente de la parcelle située sur la commune de Mont, cadastrée BH 102, d'une superficie de 13ha 78a 32ca, à la commune de Mont,
- **de fixer** le prix de vente à 350 000 €,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2018